ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 381.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 13 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 29 au 30 décembre, la CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. à 8 h. 45.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LES SURPRISES DU RETOUR

Marguerite Ricard, 28 ans, sans profession définie, 43, rue de l'Alouette, quitta son logement du 6 au 23 décembre. Quant elle y revint, ces jours derniers, elle constata la disparition de trois draps de lit, un couvre lit, deux rideaux, un costume d'enfant et une coupe de un mètre 60 de satin. Plainte a été déposée au 1er arrondissement et une enquête est ouverte.

ENTRE POIDS LOURDS

Vers 16 h 20, place de la Liberté, un camion automobile de l'usine Kuhlmann, à La Madeleine, piloté par le chauffeur Kieber Tribout, 21 ans, est entré en collision avec un tramway conduit par le wattmann Maurice Delreux. Dégâts matériels peu importants aux deux véhicules. Enquête en cours.

UN VOL DE RIDEAUX

Des noctambules se sont introduits dans les bureaux des Contributions directes, 6, rue du Curoir et ont fait main basse sur des rideaux de défense passive aveuglant les fenêtres de l'immeuble, provoquant un préjudice de 1.500 fr. M. Canivet, inspecteur de ce service, a déposé une plainte au 2e arrondissement.

LES TRANSPORTS ILLICITES

La police a procédé à la saisie de 23 kg. 600 de viande ; 29 kg. 400 de petits pois ; 34 kg. 300 de haricots et 2 kg. 500 de beurre. Pour transport de ces marchandises contingentées, neuf procès-verbaux ont été infligés aux délinquants.

SOYEZ EN REGLE

La police a verbalisé à l'encontre de Victor Vanberveren, 40 ans, avenue Foch à Wattrelos, chauffeur d'auto au service de la firme Browaeys, 94, rue du Luxembourg, pour défaut de carnet de bord

Une contravention a également été infligée à Gérard Goudinhooft, 28 ans, chauffeur à Boeschèpe, pour avoir piloté un camion à gazogène sans que le véhicule soit pourvu des accessoires indispensables.

LES CYCLISTES EN DEFAUT

Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de :

Lucy Dhalluin, 25 ans, sans profession, 115, boulevard d'Armentières, pour infraction à sens unique dans la rue Pierre Motte ;

Denise Hauphine, 20 ans, journalière, 75, rue A. Delcourt, à Wattrelos, pour n'avoir pas respecté le sens unique dans la Grande Rue ;

Gérard Dubus, sans profession, 306, boulevard Gambette, à Tourcoing ;

Reger Lenard, coiffeur, 17, rue d'Alsace ;

André Andrieu, comptable, 32, rue Henri Carrette, à Croix qui ont doublé un tramway à l'arrêt place de la Liberté alors qu'ils étaient à bicyclette.

MAUVAISE CHUTE

Hier, vers 21 h., Grande Rue, Mme Romanie Lambrecht, 85 ans, 25, rue Jules Guesde, cour Guethem, 13, a glissé et est tombée sur la bordure du trottoir, se fracturant le fémur. Elle a été conduite à l'Hôpital La Fraternité.

HEPASCOL FRANÇOIS
TONI-REGULATEUR du FOIE

Les inspecteurs de la Police judiciaire Achille Nisse et Robert Vanessche quittent Roubaix

Nous apprenons que, par intérêt de service, deux importantes mutations viennent d'être prononcées par M. le Préfet régional et qu'elles touchent particulièrement le personnel de la brigade de police judiciaire de Roubaix. En effet, M. Achille Nisse, inspecteur sous-chef de 2e classe, est affecté à la brigade de Béthune (P.-de-C.), tandis que son inséparable collègue, M. Robert Vanessche, inspecteur de 1re classe, exercera son activité à Lens (Pas-de-Calais).

Ces départs, qui doivent être effectifs pour le 1er janvier, vont provoquer un certain vide dans les rangs de la P. J. Nous profitons de cette occasion pour rappeler que, depuis quelques années, ces hardis policiers se sont signalés, tout particulièrement, par des interventions parfois périlleuses qui, toutes indistinctement, ont été couronnées de succès. D'ailleurs, leur palmarès s'ornent de nombreuses arrestations dont quelques-unes assez retentissantes.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle résidence où leur activité et leur bel esprit d'initiative ne doivent pas tarder à les faire hautement apprécier de leurs chefs tandis que leur commerce agréable concourra à leur faire gagner l'estime et l'amitié de leurs collègues.

DES INFIRMIÈRES DE LA CROIX-ROUGE A L'HONNEUR

Au cours d'une réception intime, le comité de la Croix-Rouge Française, de Roubaix, a tenu à mettre à l'honneur sept de ses infirmières, qui viennent de recevoir la Croix de Guerre, en reconnaissance de leurs beaux états de service pendant les hostilités. Ce sont Mmes France Catteau ; Josette Gadenne ; Yvonne Jourdain ; Andrée Spiller ; Simone Dallois ; Paulette Mahuya et Marie Deschamps. Après avoir donné lecture des citations particulièrement élogieuses que leur ont valu leurs citations, le Président, M. Louis Poissonnier, en termes délicats, rendit hommage aux mérites de chacune, au dévouement et aux qualités professionnelles dont elles ont donné des nombreuses preuves au cours de la guerre.

Il ajouta que l'honneur qui leur est fait actuellement rejaillit également sur la Croix-Rouge Française mettant en relief la formation morale et professionnelle qu'elle s'efforce de donner à ses infirmières.

La cérémonie se termina par la remise à chacune des nouvelles décorées d'un souvenir qui leur rappelera cette manifestation de sympathie.

LA DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles de tickets de rationnement de pain, viande, matières grasses, denrées diverses, légumes secs, denrées spéciales, savon à barbe, se poursuivra, dans l'ordre suivant, salle Henri Wattremes, rue de l'Hospice:

Mercredi 30 décembre : matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45, 28.001 à 32.000 ; soir, de 14 h. 15 à 17 h. 45, 32.001 à 36.000.

Les retardataires ne pourront être servis que dans l'après-midi du jeudi 31 décembre, c'est-à-dire de 14 h. 15 à 17 h. 45.

A L'UNION DES SINISTRÉS

On nous communique :

« Tous les sinistrés seront mis prochainement en possession de la carte de sinistré.

« Ces cartes seront établies et délivrées par les unions locales de sinistrés et serviront à les identifier chaque fois qu'ils auront à solliciter notre intervention ou qu'ils désireront profiter des avantages qui sont susceptibles de leur être accordés ultérieurement.

« Il n'est pas inutile de rappeler que parmi les demandes présentées au Congrès du 18 octobre, figure l'assistance judiciaire d'office pour les locataires sinistrés détenteurs de la carte de sinistrés

« Les cartes pourront être retirées à la permanence de l'Union, 41, rue Pierre-Motte, à Roubaix, dans l'ordre suivant :

« De E à M inclus, mercredi 30 décembre ; de N à Z, jeudi 31, de 16 à 16 heures.

TRAMWAYS
JEUDI 3 h. 30 – Soirée 8 heures
ROMANCE DE PARIS
2.530

Sociétés et Comités

Jardins populaires. — La société avise ses membres participants qui ont demandé la carte de jardinage officielle, que la distribution de plants de pommes de terre aura lieu au 12, rue Archimède.

Se munir de la carte de la société, d'emballage et d'argent.

La distribution aura lieu tous les jours jusqu'au 10 janvier, de 9 à 12 et de 14 à 17 h. Le magasin sera fermé le 2 janvier.

— Groupes Pennel et Flipo, Mazagram, Hutin Central, Vieux Hutin, Perche, Deldalle, boulevard d'Armentières, Danemarck, Tannerie A et B, distribution de plants de pommes de terre mercredi 30 décembre, chez M. Delobelle, 138, boulevard de Metz.

Se munir de la carte de la société, d'emballage et d'argent.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ACADEMIE DES SPORTS. — Cette semaine les entraînements auront lieu comme suit :

Boxe et culture physique : mardi et mercredi de 17 à 20 h. Obligatoire pour ceux qui boxent dimanche prochain à Roubaix.

Ping-Pong : jeudi de 17 à 20 h.

ETAT CIVIL

Naissances : Bernard Coucke, rue Dampierre, 49 ; Jean-Noël Dendievel, Grande-Rue, 127 ; Patrick Capelle, de Wattrelos, rue Nadaud, 33 ; Lucien Dumortier, rue de Naples, 75 ; Francis Camart, boulevard d'Halluin.

Publications : Lucien Craye, employé, rue de Wasquehal, 16, imp. de la Fonderie, 15 et Geneviève Vanwontergbem, sténo-dactylographe, r. Léonard de Vinci, 56 ; Antoine Morival, paraffineur, de Tourcoing, rue des Villas, Fort Pouchain, 1 et Lucienne Stekelorum, soigneuse, rue Jacquard, 168 ; Samuel Delabie, carrossier, rue de l'Ommelet, 267 et Alice Decopman, ouvrière tailleur, de Tourcoing, rue du Clinquet, 366.

Décès : Palmyre Couque, Vve Delbec, 61 ans, rue d'Isly 54 ; Clara Peeters, ép. Collier, 68 ans, rue Lacroix, 223, c. Delannoy, 9 ; Florence Gruloos, ép. Doutreligne, 68 ans, rue de Lannoy, 334 ; Hortense Liebers, Vve Stoltz, 86 ans, rue Watt, 32, cour Leconte, 3 ; Jean-Baptiste Fontaine, 83 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Amandine Brabant, 71 ans, de Croix, rue de Tripoli, 13.

WATTRELOS

OCCULTATION DES LUMIÈRES

Il a été constaté que l'occultation des lumières laisse encore à désirer. En particulier les fenêtres de derrière et les verrières ne pouvant être vues de la rue ne sont dans certains cas, même pas occultées.

En présence des rappels à l'ordre impératifs qu'il vient de recevoir de la part des autorités allemandes, M. Florimond Lecomte, maire, se voit dans l'obligation d'adresser un dernier avertissement à la population pour tous les manquements à l'occultation soient immédiatement supprimés.

Les services de police et de défense passive ont reçu des instructions formelles pour que soient constatées, dès aujourd'hui, par des procès-verbaux, toutes les insuffisances de camouflage des vérandas, courées intérieures, etc...

Une surveillance spéciale sera faite des devantures et vitrines des maisons d'habitation, magasins, maisons de commerce, lampes de bicyclettes, lampes de poche, enfin de toutes sources de lumière d'où qu'elles viennent.

Les habitants sont particulièrement invités à s'assurer qu'aucun rayon ne soit projeté sur l'extérieur par les interstices des portes et fenêtres.

U. F. N. — Mercredi 30, de 14 à 15 h., au siège central, café Delcroix, Grand Place, dernière permanence pour les adhérents des différents quartiers de Wattrelos, qui n'ont pas participé à la grande tombola de Noël. Par ailleurs, les inscriptions pour la saisie pourront encore être reçues. Il est rappelé que la carte rouge U. F. N. sera exigée.

CROIX

LA REMISE DES TICKETS DE JANVIER

La remise des tickets se poursuivra salle des fêtes, Grand-Place, dans l'ordre suivant, jeudi 31 décembre :

1er bureau : de 9 à 10 h., rues Ouest, Pannerie; de 10 h. à 11 h. 30, rues Parc, Pasteur ; de 11 h 30 à 13 h., rues Perdue, Pillons, Grande-Place ; de 14 à 15 h., rues Plaine, Piuquet, Presbytère, Promenade et Racine ; de 15 à 16 h., rue Raspail, place de la République ; de 16 h. à 17 h. 30, rues Riez, Roubaix.

2e bureau : de 9 à 10 h., rue Roussel, avenue St-Jacques, rue St-Martin ; de 10 à 11 h., rues St-Nicolas, St-Paul, St-Piat, contour St-Pierre ; de 11 à 13 h., rue St-Pierre ; de 14 h. à 17 h. 30, rue Charles-Saint-Venant et avenue Salengro

3e bureau : de 9 à 10 h., rues de Strasbourg, Téléphone, Thiers ; de 10 à 11 h., rue Thionville ; de 11 à 13 h., rue du Tonkin ; de 14 à 15 h., rues Tourcoing, Tripoli ; de 15 h. à 16 h. 30, rue de Tunis, avenue Vaillant ; de 16 h. 30 à 17 h. 30, rues Valmy et Vauban.

4e bureau : de 9 h. à 10 h. 30, rue Verte ; de 10 h. 30 à 13 h., rues des Trois-Villes, Victoria, Voltaire, Wilson ; de 14 h. à 16 h. 30, boulevard Zola ; de 16 h. 30 à 17 h. 30, les retardataires des jours précédents, mais uniquement pour ceux qui auraient une raison valable à faire valoir.

AVIS AUX HABITANTS DE LA PLACE DE LA LIBERTE

Les habitants de la place de la Liberté, omis dans l'horaire public pour la distribution des tickets de ravitaillement, seront servis le mercredi 30, 2e bureau, de 15 h. 30 à 17 h. 30.

BONS D'ACHAT DE CHAUSSURES

Les formules de bons de chaussures pourront être retirées, vestibule de la mairie, les 4, 5, 6 et 7 janvier.

D'autre part, il sera inutile de présenter des demandes pour les catégories suivantes : usage ville homme, usage travail homme, usage fatigue homme, les contingents de ces catégories étant totalement épuisés.

Soupes populaires. — Les soupes populaires ne seront pas servies le 1er janvier. Paiement des tickets de la semaine prochaine jeudi 31, de 9 à 11 h., au guichet 4 à la Mairie.

Consultations prénatales. — Jeudi, à la Maternité, 5, avenue Delory, consultations gratuites.

Repas à prix réduits. — Mercredi et jeudi, au restaurant du parc de l'Hôtel de Ville, pendant les heures d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Etat Civil. — Naissance. — Bernard Popek, rue de l'Egalité, 5.

WASQUEHAL

L'arbre de Noël aux Établissements Hannart Frères et Motte Marquette

Samedi et dimanche après-midi, la maison Hannart frères et Motte et Marquette réunis, industriels, rue de Flers à Wasquehal, a réuni les familles des membres de l'usine pour fêter le Noël. Ce fut une charmante fête intime très goûtée et fort amusante. En raison de l'exiguité de la salle et du nombre d'invités qui se chiffrait à plus de 500, il fallut organiser deux séances. Après une distribution de friandises, M. Théodore Hannart souhaita la bienvenue aux familles et exprima le vœu que l'esprit de communauté d'entreprise soit bien compris de tous et réalisé dans l'usine. Les jeunes filles procédèrent ensuite au dépouillement d'un arbre de Noël admirablement garni et ainsi chaque famille reçut son lot.

De joyeux clowns réjouirent ensuite de leurs farces, petits et grands et chacun s'en retourna chez soi, heureux de cette admirable fête.

Un vol de volets. — M. Léon Cocheteux, plombier-zingueur, demeurant 3, rue Ferrer a porté plainte au Commissariat de police en déclarant que le vendredi 25 décembre au début de la soirée, on avait volé les volets d'une fenêtre de son habitation.

Les poireaux. — M. Breine, 31, rue du Molinel à Wasquehal, a été victime d'un vol de 500 poireaux et a déposé une plainte à la police qui enquête.

Un acte de probité. — M. Alphonse Delannoy, demeurant rue des Villas à Wasquehal, en passant dans la rue de Marcq, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de déposer au Commissariat de police où son propriétaire peut le réclamer.

Le transport du blé est interdit. — La police locale a procédé à l'arrestation de Robert Nieuwaer, 44 ans, chauffeur de chaudière, demeurant cité l'Avenir à Wasquehal, lequel transportait illicitement 20 kg. de blé qui ont été saisis. Un procès verbal a été rédigé à sa charge.

Une série de procès-verbaux pour non camouflage des lumières. — Les agents de la police locale ont dressé des procès-verbaux pour non camouflage des lumières aux personnes ci-après : Mme Briffeuil, née Céline Bétremieu, 56 ans, demeurant 194, rue de Lille ; M. Jean Vancamelbecke, 37 ans, employé, demeurant 194, rue de Lille ; Mme Anna Pernal, épouse Koistek, 31 ans, demeurant à la même adresse et Mme Marie Tricot, veuve Polgnant, 59 ans, piqûrière, habitant 188, rue de Lille.

Une surprise attend les enfants des prisonniers. — Le comité local d'assistance aux prisonniers, prépare une surprise aux enfants de prisonniers pour le jeudi 31 janvier. Petits amis, prenez patience, vous n'êtes pas oubliés, on pense à vous.

Avis aux jardiniers. — Les possesseurs de jardins affiliés à la Société des jardins populaires de Roubaix, sont avisés qu'une répartition de plants de pommes de terre aura lieu jeudi de 14 à 17 h., à la salle des fêtes du Centre (entrée rue Victor Hugo), à raison de 20 kg. par jardinier. Se munir de la carte d'affiliation à la société, d'un sac et d'argent.

Distribution de bons de pétrole. — La distribution des bons de pétrole de décembre aux personnes ne disposant d'aucun moyen d'éclairage, aura lieu jeudi 31 de 14 à 17 h. à la salle du ravitaillement, rue Jean Macé. Se munir de la carte de charbon portant la mention « pas de gaz »

LYS

Occultation des lumières. — Le Maire porte à la connaissance de la population que l'occultation des lumières laisse encore souvent à désirer. Les fenêtres de derrière, ne pouvant être vues de la rue, ne sont, pour la plupart même pas occultées, les lampes de bicyclettes ainsi que celles de poche ne sont pas camouflées. Un dernier avertissement est donné à la population qui est invitée à remédier immédiatement à ces inconvénients. Des ordres seront donnés à la police qui sera chargée de verbaliser contre les délinquants.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu jeudi 31, à 16 h., à l'école maternelle de la rue Jeanne d'Arc.

LANNOY

Une réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Auguste Piat, maire.

Le Conseil a approuvé le budget primitif communal pour l'exercice 1943 qui se balance en recettes et en dépenses à 372.329 fr. 30.

L'assemblée a décidé d'accepter un tableau offert par M. Henri Deterue, ex sous-chef de la Musique Municipale de Lannoy, représentant la rue de Tournai à Lannoy en 1886. Ce tableau sera installé dans la salle des mariages et des réunions de la Mairie.

Les exploits d'un faux policier

Il y a quelque temps, en revenant de l'école, la jeune Jeanine Meurisse, 13 ans, demeurant chez ses parents, 43, route Nationale, était accostée par un individu qui se déclara policier et qui lui intime l'ordre de lui remettre sa bicyclette, ce qui fut fait. Mais, sans tarder, la fillette se rendit à la gendarmerie en donnant le signalement de cet homme.

Or, le même jour, le nommé Joseph Merlin, 43 ans, journalier, domicilié rue Jules-Guesde à Lys s'était présenté à la gendarmerie pour signaler qu'un veau venait d'être abattu à la ferme Herbaut, Grand Place. Les gendarmes s'y rendirent aussitôt et constatèrent qu'il s'agissait, en vérité, d'un veau mort et dont la dépouille venait d'être enterrée. Ils apprirent qu'un quidam avait sollicité la remise d'une cuisse de l'animal et qu'il avait essuyé un refus. Comme le signalement correspondait parfaitement à celui du voleur de vélo et, également à celui du nommé Merlin, les enquêteurs conclurent qu'il s'agissait du même individu et ils se mirent à sa recherche. Après quelques jours de patience, ce personnage peu intéressant a été appréhendé et déféré au Parquet de Lille après avoir passé des aveux complets.

LEERS

Pour les annonces et les communiqués, prière d'adresser à notre correspondant, M. LERUSTE, 47, rue Victor Hugo.

LA FETE FAMILIALE DES AMICALES

Le jour de Noël, dans la salle des fêtes de l'école des garçons, l'Amicale des anciens élèves des écoles publiques avait organisé une fête familiale qui obtint un éclatant succès et à laquelle participa un très nombreux public.

Les intermèdes de chant, comédie bruxelloise et le concours de chant furent pleinement réussis.

Nous publicrons ultérieurement la liste des lauréats de ce concours.

La matinée récréative du Cercle Saint-Louis. — Dimanche dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Louis, la troupe lyrique de la société « La Jeunesse Sportive » a donné la première représentation des concerts organisés au profit de sa caisse.

Un public très nombreux avait tenu à venir applaudir les acteurs qui se distinguèrent particulièrement dans l'interprétation du drame en un acte « Le secret d'Harloux » et aux skeiches et scènes comiques.

Dimanche 3 janvier, une seconde représentation aura lieu à 15 h. On peut louer dès maintenant au Foyer Populaire.

Jardins Populaires de Roubaix. — Les membres de la société ayant réclamé une carte de jardinage et déclaré vouloir planter des pommes de terre, pourront obtenir les plants dont ils ont besoin, samedi 2 janvier, de 10 h. à midi, et de 14 à 16 h. à l'ancienne salle des fêtes derrière l'Eglise.

Ils devront se munir de la carte de la société, de leur carte de ravitaillement et de sacs.

Le prix est fixé à 4 fr. le kilog.

Etat civil. — Décès : Albert B... lin, 57 ans, rue Gambetta, 10.

HALLUIN

LA NOEL DES ENFANTS DE PRISONNIERS ET DES ORPHELINS DE GUERRE

Samedi, à 14 h. 30, dans la Salle du Familial-Ciné, rue Gustave Desmettre, a eu lieu une belle fête récréative réservée aux enfants de prisonniers et aux orphelins de guerre.

La fête était présidée par M. Stanislas Sion, délégué local de la « Famille du Prisonnier de Guerre ». Un programme des plus amusants avait été élaboré qui fit la joie des enfants. Les clowns ainsi que les acrobaties des « Trois Aiglons » et les charmants ballets, donnèrent un spectacle de toute beauté.

A l'entr'acte, M. Stanislas Sion, dans une belle allocution, exprima aux familles tous ses vœux, les assura du dévouement des prisonniers rapatriés et souhaita un retour aussi proche que possible des prisonniers encore en captivité.

Une femme de prisonnier, Mme Thérin, de Tourcoing dans une causerie intéressante, donna aux femmes et familles de prisonniers des conseils utiles sur leurs droits, avantages, etc., et leur prodigua des encouragements.

Puis, pour clôturer la fête, une ample distribution de chocolat et de friandises eut lieu aux 413 enfants présents.

LA NOEL DES VIEUX

A l'Hospice du Mont, à l'occasion de Noël, une belle coquille fut remise à chaque vieillard. Puis, au repas du midi, un menu spécial leur fut servi, et le soir, du vin chaud sucré leur fut distribué.

Ne barrez pas la route. — Un charretier, M. Georges Vanderstalle, 48 ans, rue du Château 39, à Bousbecque, au service de la Brasserie Dalle, brasseur à Wervicq-France, avait arrêté son camion à travers la rue Neuve, empêchant ainsi tout accès dans cette rue à tout autre véhicule.

Procès-verbal a été rédigé à sa charge.

Ordures ménagères. — Enlèvement ce mercredi, dans le secteur du cimetière, et pour les débris solides, dans le secteur de la Gare.

Stade Municipal. — Ce mercredi soir, au local du Stade de la rue de l'Abattoir, à 19 h., séance d'éducation physique pour tous les membres de l'U.O.H. (adhérents masculins).

Secrétariat des Prisonniers. — Aujourd'hui mercredi, permanence ouverte au 42 rue Jean Jaurès, de 17 h. 30 à 19 h. Tous les prisonniers libérés peuvent s'y adresser pour toutes questions les intéressant.

CARNET

NAISSANCE. — Monique, Nestor, Pierre et Marguerite, sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite sœur **Annie**.

De la part de M. et Mme Nestor VANHLULLEBUSCH-FIEVEZ, 175, rue de Lille, HALLUIN, le 26-12-1942.

3.115

RONCQ

MORT DE LA DOYENNE DE LA POPULATION

Lundi ont eu lieu les funérailles en l'église St-Piat, de Mme Vve Alois Piets, née Octavie Goeminne, décédée dans sa 96e année, et qui était la doyenne de la population de Roncq.

Née à Krusooten (Belg.), le 24 février 1847, elle eut quatre enfants dont trois sont encore vivants. Elle habitait chez son gendre, M. Ed. Decraene Piats, 27 rue des Chats-Huants.

Les exercices de Défense Passive. — La Subdivision des Sapeurs-Pompiers qui, comme on le sait, a accepté de prêter son concours au Comité d'organisation de la Défense Passive, vient de s'entraîner avec beaucoup de succès et d'allant, à des exercices de Défense Passive, sous le commandement du Lieutenant Beuvlet et du Sous-Lieutenant André Charlet.

Cet entraînement a permis de mettre au point le fonctionnement du léger matériel mis à la disposition du Groupe de la Défense Passive et de l'organisation des secours.

Etat civil. — **Naissances** : Maryvonne Gilmont, 207 rue de Lille ; Jean Noël Mestdagh, 216 rue du Dronckaert.

Décès : Anny Gillies, 3 mois, rue des Poilus ; Octavie Goemienne, 96 ans, rue des Chats-Huants; Jean Lécluse, 25 ans, 10 rue Jeanne d'Arc.

BONDUES

Cartes d'alimentation et tickets

La distribution des nouvelles cartes d'alimentation et des tickets de ravitaillement pour la période du 1er au 31 janvier sera effectuée mercredi 30 et jeudi 31 décembre dans les conditions suivantes :

Mercredi 30 : 8 h. 15, rue du Bosquiel ; 9 h., route Nationale du 1 au 113, carrière Lebrun ; 10 h. 15, route Nationale du 6 au 62 ; 11 h., pavé du Molinel, La Chanterelle ; 14 h. 15, Moulin Cardon - Forest - Beau Séjour, Pont d'Achilles ; 15 h., pavé des Ravennes, gravier de Mouvaux, Bois blancs, Pot de fer, Bas Chemin ; 16 h. 30, route Nationale du 64 au 320, carrière Lagache.

Jeudi 31. — 8 h. 15, rue de la Poste, La Place, rue Fouquet, Lelong, sentier Ma Campagne; 9 h. 15, rue César Loridan, Fort Montagne; 10 h. 30, Chemin Saint-Georges, rue René d'Hespel ; 14 h. 15, route Nationale du 115 au 303, pavé du Jambon.

Les tickets supplémentaires spéciaux pour malades et les suppléments F. E. seront distribués samedi 2 janvier, de 10 h. à 12 h. Les cartes de lait seront distribuées ultérieurement.

LINSELLES

Secours National. — La permanence du jeudi 31 sera supprimée. La prochaine permanence aura lieu le mardi 5 janvier, à 14 h. 30 et aura lieu ensuite chaque mardi au lieu du jeudi, aux mêmes heures.

Tournée du percepteur. — Pour le mois de janvier 1943, la tournée du Percepteur aura lieu le vendredi 8, salle de la Mairie, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 15 h. 30.

Acte de probité. — Un porte-monnaie contenant une assez forte somme a été trouvé place de la Victoire, par M. Georges Catteau, 8 rue Kemmel, à Linselles, et employé à la Cie des Tramways. Ce dernier s'est empressé de remettre sa trouvaille à la Mairie. Nos félicitations à M. Catteau.

MARCQ-EN-BARŒUL

Œuvre du colis aux prisonniers. — Le comité d'assistance aux prisonniers avertit les familles de prisonniers que la permanence du jeudi 31 décembre pour la réception du colis préparés par les familles, est supprimée en raison des fêtes du nouvel an.

Logements et cantonnements. — Le Maire invite les habitants qui ont eu des officiers, sous-officiers ou soldats de l'armée allemande à loger dans le courant du mois de décembre, à déposer à la Mairie guichet 8, du 1er au 5 janvier, le billet de logement délivré par l'Autorité militaire en vue du paiement des indemnités du cantonnement. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise.

Etat civil. — Naissances : Anita Delattre, rue Jacquard, 5 ; Jacques Tiberghien, rue de Tourcoing, 145

Publications: Fortuné Valembois, mineur à Haillicourt et Thérèse S...son, emballeuse, rue J. Delcenserie 141 ; Alphonse Verstreeten, employé à Marquette et Antoinette Hars employée, rue J. Guesde, 111 ; Cyrille Buitlau, aide de commerce à Marquette et Armande Catteau s. n. rue J. Guesde, 96

Décès : Jean Desmet, 3 mois, rue J. Delcenserie, 313 bis ; Pauline Petteloot épouse Angillis, 43 ans, rue J. d'Arc, 15 ; Marie Mooner épouse Thiébaut, 43 ans, rue Sébastopol, 34 ; Renée Tracher épouse Doullet, 22 ans, rue du Boulevard 1?? ; Elise Delobel, 84 ans, rue du Lazaro, 44 ; Charles Koukuyt, 75 ans, rue du Lazaro, 44 ; Ernest Mauger, 75 ans, rue Canrobert, 33; Hermance Buriez veuve Dervaux 75 ans, rue du Boulevard, 303

COMINES

CARNET

NAISSANCE. — Joselle et Philippe sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite sœur **Francine**

De la part du Docteur J. RAVAUT et de Madame.

Comines, le 22 Décembre 1942.

10.958

SAINT-ANDRÉ

Vol de volailles. — Ont porté plainte pour vol M. Bouchery, rue de la Filature, à qui on a dérobé plusieurs poules et lapins et M. Jean-Baptiste Grégoire, 218, rue de Lille, à qui on a volé deux superbes lapins.

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal se réunira mercredi 30 décembre à 17 h. 30, à la mairie.

Le Basket-ball à « La Saint-André ». — Dimanche en championnat du District Terrien, les Juniors de « La Saint-André » ont battu ceux du R.C. Lille-Délivrance par 15 à 13.

En 4e série, les Réserves de Saint-André ont battu l'A.S. Baz par 27 points à 16.

Ces deux rencontres ont eu lieu sur le terrain municipal de Saint-André.

Le Sporting-Club et les prisonniers.— Le Sporting-Club de Saint-André organise le 10 janvier, à 15 heures, sur le Stade Municipal, un beau match de football au profit des prisonniers.

L'équipe locale du Sporting-Club sera opposé au Sporting-Club Fivois.

Catarrheux !

Voici l'hiver. Que le temps soit brumeux ou simplement humide et vous serez de nouveau en proie à cette toux grasse qui vous fatigue la poitrine et provoque une expectoration abondante. C'est le retour des mauvais jours, la fin de vos nuits paisibles. Prenez donc dès aujourd'hui quelques cuillerées de Sirop des Vosges CAZÉ. Vous respirerez mieux, vos quintes de toux s'espaceront. Le Sirop des Vosges CAZÉ est un remède actif.

Sirop des Vosges Cazé

A. et M. CAZÉ, Pharmaciens, 68 bis, Av. de Chatillon, PARIS

LILLE

Les stocks de la cabaretière étaient importants

La police a arrêté et déféré au Parquet la nommée Romon, née François Marie, 46 ans, cabaretière place de l'Arbonnoise, pour détention de stocks. Il a été trouvé à son domicile : 133 kilos de sucre, 9 kilos de nouille, 13 kilos de compote de pommes, 2 kilos de cacao, 1 kilo et demi de biscuits vitaminés, 3 kilos de chocolat, 187 paquets de 30 gaufrettes et 9 boites de Maïzena. Cette marchandise a été saisie.

UN VOL DE 22 KILOS de PAPIER

Lenegre Gabriel, rue Saint-Eloi, 3, et Bailliu Lucien, rue du Buisson, 33, à Marcq-en-Barœul, sont poursuivis pour avoir dérobé 22 kilos de papier où ils travaillent. Ils l'avaient vendu ensuite à un boucher. Ils ont été déférés au Parquet.

UN ABUS DE CONFIANCE

Beviere Yvonne, sans domicile connu, avait été chargé par une de ses amies de lui apporter du linge à l'hôpital. Elle a parfaitement fait la commission à l'aller mais elle n'est pas revenue. Arrêtée, elle n'a pas dit où le linge se trouvait et a été conduite à la prison de Loos.

« CAVALERIA RUSTICANA » AU GRAND THÉATRE

Voici le programme du Grand Théâtre jusqu'au 10 janvier 1943 :

Ce soir 29 décembre, « Carmen », de G. Bizet. Le 31, « Madame Butterfly », de Puccini. Le 1er janvier, « Carmen » ; le 3, « Chevalier à la Rose » de Richard Strauss ; le 5, « Madame Butterfly et le 10, première de « Cavaleria Rusticana », de Mascagni et « Paillasse » de L. Cavallo.

Signalons aussi que demain 30 au Petit Théâtre, sera redonné à la demande de nombreux spectateurs « Nuit de Noël », petit gala de danse.

Pour toutes ces représentations la location se fera comme à l'habitude au Pavillon des « Amis de Lille », Grand Place.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BOURBOURG-CAMPAGNE

Il faut fermer à l'heure. — Mme Bernadette Fiajollet, qui avait encore son débit de boissons ouvert à 23 h. 30 a été verbalisée par les gendarmes pour fermeture tardive

COUDEKERQUE-BRANCHE

Etranger pas en règle. — Pour avoir négligé de renouveler sa carte d'étranger dans les délais réglementaires, le nommé Van Paemel François, actuellement 5, rue des Jardins, a été verbalisé.

CRAYWICK

Malveillance ou vol ? — M. Duries Pierre, distillateur, a été avisé il y a quelques jours que les volets d'une de ses bascules située le long de la Colme avaient été enlevés et qu'en outre les vitres avaient été brisées.

Il a déposé plainte à la gendarmerie.

ESQUELBECQ

Les transports irréguliers. — Les gendarmes ont dressé des procès-verbaux pour transport irrégulier et majoration illicite, avec saisie des marchandises transportées à :

Callewaert Jeannet, boulanger à Monvaux ; Baert Maria épouse Loens Léon, demeurant au même lieu lesquels avaient chacun 25 kgs de haricots, ainsi qu'à Devriesse Albert de Roubaix pour 35 kgs des mêmes légumes.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.86) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 13 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

IL FAUT PURGER

En vertu d'un mandat d'arrêt la condamnant à six mois de prison, peine prononcée par la Cour d'appel de Douai, le nommé Henri Lefebvre, 37 ans, garçon boulanger, rue des Cinq-Voies, 285, a été mis en état d'arrestation par les gendarmes et conduit au Parquet de Lille. Il a été mis sous mandat d'écrou.

Répartition de margarine

Les épiciers de Tourcoing qui ont encore des tickets « Travailleurs lourds » non honorés sont priés de retirer leurs rations du 29 au 31 courant chez leur répartiteur et remettre les tickets « Population » encore en leur possession.

Les plantes qui dégagent les reins

Les rhumatisants aux reins encrassés, les hépatiques dont les urines sont rares et foncées, et tous ceux, très nombreux, qui éliminent au ralenti, ont intérêt à prendre après le dîner une tasse de l'excellente tisane Vichyflore. Vichyflore provoque une véritable chasse urique, active le foie et l'intestin, et désintoxique l'organisme. 10 Fr. 20 la boîte, ttes phies. 11.247

AVIS AUX COMMERÇANTS

La Famille du Soldat Tourquennois a reçu du Secours National une certaine quantité de bons d'achats de marchandises d'une valeur de 10 francs « Bons de solidarité du Maréchal ».

Ces bons ont été remis aux familles nécessiteuses de prisonniers.

Les commerçants sont priés de les accepter et de les présenter au Secours National, 23, rue de Gand, pour remboursement, avant le 15 février 1943.

Sociétés et Comités

Comité d'action artisanale. — Permanence mercredi 30, de 14 à 16 h., à l'annexe provisoire de l'Institut Colbert, 59, rue du Haze, pour renseignements et conseils sur : fiscalité, législation, contentieux, établissement du questionnaire de chambre de métiers, carte d'acheteur, bons, matières, etc. On reçoit les adhésions.

LE DIABLE ENLÈVE LES CORS EN SIX JOURS pour TOUJOURS

ETAT CIVIL

Naissances : Elisabeth Mangez, d'Halluin ; Jeanne-Marie Petit, rue de l'Aurore, 31 ; Daniel Lucidarme, rue du Clinquet, 447 ; Françoise Besson, avenue Alf. Lefrançois, 17 ; Jacques Duquennoy, place de la Victoire, 50 ; Noëlla Dubar, rue de la Rochelle, 84.

Publications : Antoine Morival, paraffineur, rue des Villas, Fort Pouchain, 1 et Lucienne Stekelorum, soigneuse, rue Jacquard, 168, Roubaix ; Samuel Delabie, carrossier à Roubaix et Alice Decoopman, tailleuse, rue du Clinquet, 366 ; André Bellin, ébéniste, rue du Virolois, 52 et Mathilde Biesbrouck, employée, rue Favart, 31.

Décès : Aline Tiberghien, 62 ans, ép. Avet, rue de Tunis, 17 ; Narcisse Proot, 73 ans, rue du Haze, 73 ; Aloïse Vandewege, 80 ans, rue du Touquet, 143 ; Laure Catteau, 62 ans, rue d'Havré, 4 ; Céline Hélin, 83 ans, Vve Ameiynck, rue de la Belle-Vue, 100 ; Pauline Planteféve, 77 ans, de Mouvaux ; Marie Hindryckx, 78 ans, ép. Holvoet, rue des Francs, 36 ; Emile Dujardin, 85 ans, rue de Comines, 4.

MALAISES FÉMININS

La nervosité, les malaises qui gâchent la vie de tant de femmes, ont un excellent remède dans les Gouttes Florides. Cette préparation végétale concentrée supprime bien des ennuis féminins. Elle maintient la jeunesse du corps et la fraîcheur du visage. Le flacon de Gouttes Florides pour un usage de trois semaines : 14 Fr. 30. Floride existe également en comprimés : 12 Fr. 25, ttes phies.

11.248

GRANDE-SYNTHE

UN VOLEUR DE POULES PRIS EN FLAGRANT DELIT

En passant rue du Moulin, les gendarmes virent à la faveur du clair de lune un individu quitter furtivement la rue pour s'éloigner à travers champs.

Après une poursuite l'homme qui s'enfuyait avec son vélo sur l'épaule fut rejoint et déclara se nommer Dehaese Lurien.

Il reconnut avoir volé deux poules à la ferme Vanhaecke en vue de faire réveillon.

Il s'agit d'ailleurs d'un récidiviste, qui a été arrêté aussitôt et écroué.

ROSENDAEL

UNE DÉSESPÉRÉE

A la suite d'une scène de ménage, la nommée Gontier, demeurant rue Forbin a voulu se noyer, en se jetant dans le canal de Furnes à hauteur du Pont du Chapeau Rouge. Elle en a été empêché par un passant et conduite au Poste de police où son mari vint la chercher

Tout est bien qui finit bien

Nos conseils pratiques

JARDIN FAMILIAL

COMPRENDRE NOTRE SOL

Ses besoins en chaux

Nous savons que les principaux éléments du sol sont : le sable l'argile, le calcaire, les matières organiques ou humiques qui doivent être unis en proportions convenables pour faire un sol fertile.

S'il est peu pratique ne modifier ces proportions par des apports de sable ou d'argile, il reste au jardinier la possibilité d'enrichir son sol en matières humiques par des apports de fumier et de compost, et en calcaire par des apports de chaux.

Qu'est-ce que la chaux ? — Une pierre calcaire que l'on a calcinée au four pour en chasser un gaz: l'anhydride carbonique.

Que devient la chaux mise dans le sol ? — Elle ne reste pas elle-même, elle se combine avec l'anhydride carbonique de l'air pour former à nouveau du calcaire.

La question qui nous vient immédiatement à l'esprit est celle-ci : Pourquoi alors mettre sur le sol de la chaux qui coûte cher et non pas du calcaire brut ? C'est que pratiquement le calcaire brut en gros éléments se mélangeant mal au sol et se laissant peu pénétrer par les végétaux devrait être amené en bien trop forte proportion pour avoir une action bien restreinte.

En réalité la chaux vive, en se délitant, en s'éteignant grâce à l'humidité, se transforme en poudre très fine infiniment plus fine que celle pouvant être obtenue par le concassage du calcaire. Et les éléments fertilisants du sol agissent plus ou moins vite et complètement qu'ils présentent une plus grande « surface ». (La surface totale présentée par une multitude de petits éléments est infiniment plus grande que celle présentée par le gros bloc qui en aurait le même volume.)

De plus, la chaux vive est un désinfectant et un destructeur d'insectes dont l'action intéresse au plus haut point le jardinier.

ROLE DE LA CHAUX

1°) Physique : La chaux coagule l'argile, la rend granuleuse, laissant entre les grumaux des espaces lacunaires, qui permettent la circulation facile de l'air et de l'eau. La terre ainsi amendée retient moins d'eau, se réchauffe au soleil plus facilement. La chaux empêche ainsi que le sol ne se « batte » par la pluie.

2°) Chimique : La chaux est nécessaire aux transformations des matières nutritives particulièrement organiques du sol qui les rendent assimilables par la plante:

a°) Biologique : La chaux permet la vie des microbes utiles du sol en neutralisant l'acidité que leur activité développe dans le sol, la rendant peu à peu inhabitable pour eux.

4°) Alimentaire : La chaux est nécessaire à l'alimentation des plantes, surtout les légumineuses : pois, haricots, luzerne, trèfle

INCONVÉNIENTS

Malgré les gros besoins du sol en chaux, il faut savoir en limiter l'épandage, car elle a le défaut de ses qualités. Permettant la nitrification de l'humus, elle la transforme rapidement en matières solubles qui, si elles ne sont immédiatement assimilées par les plantes, sont entraînées par les eaux de pluies, appauvrissant le sol.

« Les chaulages (mal compris) enrichissent le père et ruinent les enfants », disaient nos vieux agriculteurs prudents.

EMPLOI.— Théoriquement d'après Schlasing, il faudrait fournir 70 gr. de chaux par mètre carré et par an au sol.

Heureusement que les vers de terre combattent la décalcification du sol en ramenant à la surface une grande partie du calcaire entraîné par les eaux de pluies dans les couches profondes, remplaçant le jardinier négligent.

La quantité de chaux à mettre dans un terrain varie avec le but que l'on se propose.

Dans les terrains tourbeux et argileux, il convient de faire de forts chaulages pour 10, 16 ou 20 ans: 150 hectolitres par hectare.

Dans les sols légers, il est préférable de n'épandre que 30 à 40 litres de chaux à l'are et ceci pour 3 ou 4 ans.

On épand la chaux vive en petits tas espacés de 5 à 7 mètres les uns des autres en quinconce. On les recouvre de terre de façon que la chaux ne prenne pas l'air et ne soit pas mouillée trop vivement par les eaux de pluie. La chaux n'est efficace que si elle est répandue à l'état pulvérulent et bien mélangée au sol. On répand à la pelle 15 à 20 jours après avoir constitué les tas.

Après épandage, on laboure en enfouissant chaux et fumier car

« Qui chaule sans fumier
Se ruine sans y penser. »

ENFOUISSEZ LE FUMIER DES QU'IL EST EPANDU

Le fumier perd une grande partie de son efficacité pendant le temps qu'il reste sur le sol, entre le moment de l'épandage et celui de son enfouissement. Pour faire ressortir l'importance de ces pertes qui résultent surtout d'un dégagement d'ammoniaque, des services agricoles ont organisé des démonstrations dans quinze centres, en y faisant peser la récolte obtenue après l'application d'une forte dose de fumier enfoui, soit aussitôt l'épandage, soit six heures, soit vingt-quatre heures, soit quatre jours après; dans chaque cas, on avait établi aussi une parcelle témoin sans fumier et, sur une cinquième parcelle, le fumier était appliqué à dose moitié moindre mais enfoui aussitôt.

Dans tous les centres, la récolte a baissé régulièrement avec la durée de séjour du fumier à l'air et la demi-dose enfouie aussitôt après son application a toujours donné de meilleurs résultats que la dose entière enfouie après quatre jours.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Découverte d'une distillerie clandestine

Le service de la répression des fraudes a fait une perquisition chez M. Albert Lampe, rue de Tourcoing, 43, et a découvert des matières en fermentation mais pas d'appareils de distillation.

AU SUJET DES CARTES DE CHEFS DE MÉNAGE

En principe, c'est le père de famille qui doit être titulaire de la carte de chef de ménage pour produits non comestibles. Toutefois, lorsque le mari travaille à l'étranger ou qu'il est décédé, il y a lieu pour la femme de réclamer à son profit la carte en question (carte jaune pour produits non comestibles portant la surcharge la mention « chef de ménage »). Pour régulariser éventuellement sa situation, s'adresser rue du Val, 1.

Acte de probité. — M. Noé Renaut, habitant rue de Roubaix à Mouscron, a trouvé un porte-monnaie contenant une assez forte somme d'argent. Il s'est empressé de le remettre au secrétariat de police où le propriétaire M. Malachaet Henri, demeurant rue St-Pierre, 21, est allé reprendre son bien.

Toujours la même vaise. — Mme Anna Bourgois, habitant rue d'Herseaux, 9, avait prêté son vélo à une jeune fille de la rue du Repos pour une course dans une banque de la rue de la Station. Lorsque la jeune fille sortit quelques minutes après la bécane avait disparu.

Avis aux employeurs. — La remise des inventaires des timbres spéciaux pour les travailleurs manuels de la période de décembre doit être faite à partir de ce jour et jusqu'au 2 janvier inclus.

Tout leur convient. — Des individus ont volé et emporté un poteau téléphonique planté dans le jardin de Mme Coppenolle, r. de Liège, 42.